

LYON-TURIN : LE PROCESSUS DE RATIFICATION PARLEMENTAIRE EST TERMINE DANS LES DEUX PAYS

Le Sénat français a voté aujourd’hui. Les travaux définitifs peuvent démarrer

Le Bourget du Lac – 26 février 2016 – TELT, la société franco-italienne en charge de la construction et de l’exploitation de la section transfrontalière de la nouvelle ligne Lyon-Turin exprime sa satisfaction suite à l’adoption par le Sénat français du projet de loi de ratification de l’accord pour le lancement des travaux définitifs de la section transfrontalière de la nouvelle ligne Lyon-Turin.

Cet événement est d’une grande importance : nous entrons dans la phase de construction, après une longue période d’études, de travaux de reconnaissance et de procédures institutionnelles. Il marque la réussite du travail mené par les équipes de LTF puis de TELT pour rendre cette décision possible, ainsi que la confirmation d’une volonté politique persévérante et largement majoritaire dans l’un et l’autre de nos deux Etats, sans oublier la motivation constante et déterminante de l’Union Européenne. L’objectif de cet ouvrage est de répondre à un défi majeur de l’arc alpin : la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre qui atteignent un niveau critique dans les vallées. Sans une politique volontariste et active en faveur d’un transfert vers le rail, c’est la route qui continuera de supporter l’essentiel du trafic, ce qui est peu supportable pour les populations de ces territoires. « Cette étape décisive est un succès pour notre société, ses dirigeants et l’ensemble de ses collaborateurs. Tous peuvent être fiers et satisfaits. se félicite le Président de TELT, Hubert du Mesnil. Mais c’est aussi maintenant une lourde responsabilité qui nous incombe : mener à bien ce grand chantier, surmonter les difficultés qui nous attendent, et partager avec tous les acteurs du projet et tous les territoires concernés notre total engagement pour en faire une réussite exemplaire ».

« Avec cette décision c’est le dernier chapitre d’une histoire de vingt ans pleine d’engagement, de travail et de concertation qui se conclut avec succès » – déclare Mario Virano, Directeur général de TELT - Ce processus a nécessité sept sommets franco-italien et quatre accords bilatéraux, avec une volonté des gouvernements toujours confirmée et renforcée. Le Lyon-Turin est un ouvrage en cours avec 800 personnes impliquées dans les travaux. En Italie, le tunnelier qui excave les derniers mètres de la galerie de reconnaissance, dépassera la frontière demain (vendredi 27 janvier). Côté français, l’excavation de la galerie de reconnaissance de 9 km se poursuit, dans l’axe et au diamètre du futur tunnel de base du Mont-Cenis. A Saint-Martin-La-Porte, les techniciens sont confrontés à l’une des sections géologiques les plus complexes et intéressante de l’ouvrage. Grâce aux travaux de reconnaissance engagés, cette étude de la montagne permettra de préparer au mieux les travaux définitifs.

*TELT, Tunnel Euralpin Lyon Turin, est la société responsable de la réalisation et de la gestion de la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon –Turin. Elle est détenue à 50% par la France à travers le ministère de l’Economie et des Finances et à 50% par l’Italie à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS)*

Service Communication TELT

Lysiane Soubeyrand – Directrice de la Communication et des relations externes –  
[lysiane.soubeyrand@telt-sas.com](mailto:lysiane.soubeyrand@telt-sas.com) / 06 77 06 41 17

Jonathan Arnould – Chargé de Communication – [jonathan.arnould@telt-sas.com](mailto:jonathan.arnould@telt-sas.com) / 06 52 12 74 67